



Service Aides Sociales

MODALITES D'INSTRUCTION DE « L'AIDE FINANCIERE POUR FOURNITURE, ACCESSOIRES ET PETIT MATERIEL D'AIDE A LA VIE POUR LES PERSONNES AGEES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP »

Référence juridique : Délibération N° 2021-08-007 du 20 décembre 2021

Objet

Faciliter et favoriser l'autonomie et le maintien au domicile des Personnes âgées et/ou en situation de handicap en permettant l'acquisition de petit matériel et accessoires d'aide à la vie.

Conditions d'éligibilité :

Personnes Agées et/ou Personnes en situation de handicap de + de 60 ans ou présenter un handicap de type : **sensoriel, moteur, cognitif ou psychique**,
Bénéficiaire de L'APA, de L'AAH, ou justificatifs d'invalidité (hors PCH) de dépendance suite à un retour d'hospitalisation ou d'accident de la vie perturbant les actes du quotidien à court, moyen et long terme.

Modalités de demande :

Sur prescription :

- Médicale : prescription du généraliste, du spécialiste,
- Paramédicale et médico-sociale : Kiné, Ergothérapeute, psychomotricien, Assistantes Sociales, professionnel assermenté,
- Partenaires médicaux sociaux et Handicap,

Pièces à fournir :

- Prescription médicale, Para Médicale, Médico- Sociale
- Rapport justifiant la demande
- Devis détaillé : achats + remboursements Cnam, mutuelle, autres...
- Justificatifs de ressources : CAF, Revenu Fiscal Référence
- Justificatifs handicap : CMI, AAH...
- Justificatif domicile : Bail,...

Attribution

- Evaluation à domicile par les instructeurs du CCAS,
- Présentation de la demande en Commission Permanente,
- Réponse de la décision par courrier au bénéficiaire et prescripteur,

Montant du secours exceptionnel :

Le montant du secours exceptionnel accordé est fixé par la Commission Permanente.

Cette aide sera accordée par foyer et par an, tenant compte de la date de la dernière décision pour un montant compris entre 50 et 300 euros du reste à charge de la facture

Païement de l'aide financière :

La remise en paiement sera effectuée auprès du fournisseur (RIB) sur présentation de la facture.

Contacts :

Accueil du CCAS : 04.66.76.84.84

ccas@ville-nimes.fr

Interlocuteurs directs :

| NOM Prénom | FONCTION | MAIL | Tél |
|------------------|----------------------------------|---------------------------------|----------------|
| GUILLEMETTE Dany | Cheffe de service Aides Sociales | dany.guillemette@ville-nimes.fr | 04.66.76.84.79 |
| LE-GOFF Emma | Instructeur dispositif | Emma-le-goff@ville-nîmes.fr | 04.66.76.84.97 |